

|  |  |
| --- | --- |
| **Nº 35/2019** | **18 juillet 2019** |

**Présentation du programme de la présidence finlandaise de l’UE au CESE – Les principales priorités:   
durabilité et bien-être**

**Lors de sa session plénière du 18 juillet, le Comité économique et social européen (CESE) a accueilli à son siège à Bruxelles la ministre finlandaise des affaires sociales et de la santé, Aino-Kaisa Pekonen, venue présenter le programme de la présidence finlandaise de l’UE. Ce programme met plus particulièrement l’accent sur la durabilité et le bien-être des citoyens. La ministre a également inscrit le renforcement de l’état de droit et des valeurs de l’UE parmi ses autres priorités.**

Dans son allocution annonçant le discours de Mme Pekonen, Luca Jahier, président du CESE, a évoqué les principaux défis auxquels la présidence finlandaise de l’UE devra faire face d’ici la fin de l’année, parmi lesquels l’expansion du populisme, les menaces pesant sur l’État de droit, le changement climatique et les problématiques mondiales. «La mise en œuvre du programme de développement durable à l’horizon 2030 nécessitera une approche globale exigeant que les défis économiques et sociaux soient abordés ensemble», a déclaré M. Jahier.

Mme Pekonen a commencé son discours en prenant acte des défis difficiles auxquels l’Europe devra faire face dans un avenir proche et en admettant que la présidence de son pays intervenait «à un moment intéressant, où se posent un certain nombre de questions qu’il faut régler». Ayant cela à l’esprit, elle a annoncé que la «Finlande souhaite que son action soit porteuse pour l’avenir de l’Union européenne, et que cet avenir soit durable sur le plan social, économique et écologique».

Le rôle de chef de file mondial que l’UE doit jouer dans le domaine de l’action pour le climat est donc une priorité essentielle de la présidence finlandaise. Dans cette optique, elle entend parvenir à un accord sur les principaux éléments d’un plan à long terme engageant l’UE à faire en sorte de parvenir à la neutralité climatique d’ici la fin de 2019, conformément à la demande du Conseil européen.

Les priorités de la présidence finlandaise impliquent que toutes les mesures destinées à lutter contre le changement climatique soient socialement durables. Comme l’a dit la ministre Pekonen, «l’un des principaux objectifs de l’Union européenne est de promouvoir le bien-être de ses citoyens». L’objectif de croissance économique ayant, de manière générale, prévalu, celui du bien-être semble avoir été parfois oublié, or ces deux finalités ne s’excluent pas l’une l’autre mais se renforcent mutuellement».

En expliquant cette interaction positive, Aino-Kaisa Pekonen a fait valoir que la croissance économique améliorait le bien-être des personnes et que leur santé, leur capacité d’action et leur inclusion contribuaient à leur tour à renforcer la croissance et la stabilité. Á partir du moment où cette corrélation entre bien-être et économie est intégrée dans le processus de prise de décision, il est plus facile de commencer à investir dans le bien-être et la santé des personnes.

Et de poursuivre: «Le modèle social européen repose sur le principe selon lequel personne ne doit être laissé pour compte et que les citoyens doivent se sentir en sécurité et avoir le sentiment qu’on s’occupe d’eux. L’économie du bien-être met en avant le fait que ce bien-être est non seulement vital d’un point de vue humain mais qu’il constitue également notre avantage comparatif vis-à-vis de la concurrence mondiale.»

Telle que définie dans le cadre des priorités de la présidence finlandaise, l’économie du bien-être signifie que la croissance économique est poursuivie conformément au programme de développement durable à l’horizon 2030 des Nations unies. «L’UE doit défendre le multilatéralisme et jouer un rôle moteur dans la résolution de problématiques mondiales telles que le changement climatique», a insisté la ministre.

Pour atteindre ses objectifs, la présidence finlandaise renforcera le dialogue non seulement avec d’autres acteurs mondiaux, mais aussi au sein de l’UE avec d’autres institutions et partenaires, notamment avec la société civile. «Le dialogue avec les partenaires sociaux est l’une des priorités de la présidence finlandaise», a conclu Mme Pekonen. «Le CESE joue un rôle clé et nous sommes heureux qu’il élabore des avis essentiels qui sont en accord avec nos propositions.»

**Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le:**

# Service de presse du CESE – David Gippini Fournier +32 2 546 92 76

<david.gippinifournier@eesc.europa.eu>

# **@EESC\_PRESS**

[VIDÉO: «L’Europe au travail»](https://www.eesc.europa.eu/fr/node/62281)

*Le Comité économique et social européen est un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Il compte 350 membres venus de l’Europe entière, qui sont nommés par le Conseil. Il assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu’ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l’Union européenne.*

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part, merci de nous envoyer un courriel à l’adresse [press@eesc.europa.eu](mailto:press@eesc.europa.eu).